

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le RHNe et le Groupe Santé Volta souhaitent regrouper leurs activités de chirurgie ambulatoire

L'activité opératoire de la clinique Volta devrait être transférée sur le site RHNe-La Chaux-de-Fonds dès le 30 juin prochain. Cette centralisation, qui nécessite la mise en œuvre d'un plan de licenciement collectif, doit permettre au GSV de concentrer ses efforts sur le développement de permanences et de centres médicaux tout en réduisant les coûts d'exploitation des deux partenaires.

Le Groupe Santé Volta (GSV) et le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) souhaitent regrouper leurs activités de chirurgie ambulatoire des Montagnes neuchâteloises sur le site RHNe-La Chaux-de-Fonds. Le conseil d'administration de GSV a annoncé le 10 avril en fin de journée aux collaborateurs-trices de la clinique Volta (société fille du GSV) le projet de cessation de l'activité opératoire dès le 30 juin prochain.

Cette mesure nécessite de mettre en œuvre un plan de licenciement collectif. Conformément à la réglementation en vigueur, un délai de concertation de 10 jours a été accordé à la vingtaine de collaborateurs-trices concerné-e-s. Au terme de ce délai, un dispositif d'accompagnement sera mis en place pour les personnes qui ne pourront pas être reclassées au sein des permanences et centres médicaux du groupe.

Le projet s'inscrit dans la volonté des deux partenaires (le RHNe a souscrit 30% du capital action du GSV en février 2024) d'optimiser les ressources et les coûts d'exploitation de leurs infrastructures. En effet, l'apport de 600 cas par an de chirurgie ambulatoire en provenance du RHNe ne s'est pas révélé suffisant pour compenser la baisse de la patientèle de la clinique Volta. Cette dernière a récemment perdu la convention d'hospitalisation la liant aux assurances accidents, qui exige désormais un nombre de cas significatifs par an. La clinique devra également faire face au départ de certains opérateurs historiques à la fin de l'année 2025. Ces deux événements concomitants ne permettent pas à la clinique d'équilibrer sa situation financière.

Par ailleurs, une récente analyse de Swissmedic, l'autorité d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques, a montré la nécessité pour la clinique d'investir des sommes conséquentes pour répondre à l'évolution des normes, tant sur les équipements que sur l'organisation du travail.

Le regroupement de l'activité chirurgicale ambulatoire sur le site RHNe-La Chaux-de-Fonds doit permettre au GSV de concentrer ses efforts sur le développement et le renforcement des permanences et des centres médicaux, qui constituent la base des réseaux de soins ambulatoires. Depuis février 2024, le GSV et le RHNe ont en effet progressivement mis en place un réseau de médecine communautaire avec l'objectif de garantir une prise en charge de qualité et de proximité pour les patient-e-s du canton.

Pour accueillir les cas de la clinique Volta, le RHNe devra accélérer la réorganisation de son circuit ambulatoire sur son site de La Chaux-de-Fonds. L'augmentation substantielle de l'activité chirurgicale permettrait de renforcer l'attractivité du site des Montagnes pour les professionnel-le-s de santé.

La priorité du conseil d'administration de GSV est d'assurer la pérennité du groupe, mais il est pleinement conscient des conséquences de cette décision pour les collaborateurs-trices de la clinique et leurs familles. GSV et le RHNe réaffirment leur engagement à poursuivre et à renforcer leur collaboration dans le domaine des soins ambulatoires. Cette réorganisation ouvrirait la voie à de nouvelles opportunités pour développer et améliorer l'offre de permanences et centres médicaux dans le canton.

La Chaux-de-Fonds, le 11 avril 2025

Contacts :

- Arnaud Violland, directeur Groupe Santé Volta : 032 912 30 02
- Claire Charmet, directrice du site RHNe-La Chaux-de-Fonds : 032 713 30 44